



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU VALLONA

Blog : <http://www.arvallona.fr/>

e-mail : ar.vallona@orange.fr

Boîte aux lettres au n° 14

Echos du Vallona n° 19 - septembre 2015

ECHOS DU VALLONA

Nous évoquerons essentiellement dans ce numéro de rentrée les problèmes de la loge des gardiens suite aux nouvelles directives décidées la copropriété (surtout l'OGIF) ainsi que la mise en place d'une pétition.

Depuis 1979 nos gardiens, toujours en couple, se sont succédé et nous avons tous remarqué les difficultés et la complexité de leurs tâches quotidiennes dans ce grand immeuble qu'est le Vallona.

Aujourd'hui un nouveau gardien, M. Helder de Barros, vient d'être engagé à plein temps. Son épouse est engagée à mi temps pour une période de quelques mois seulement et assure la distribution du courrier en attendant que la Poste prenne le relais en janvier.

Force est de constater que, dans le peu de temps disponible, il est très difficile pour Mme de Barros d'assurer la réception des sacs postaux quand ceux-ci sont livrés en milieu de matinée, et de le distribuer dans nos boîtes avant midi.

Nous avons d'ailleurs remarqué durant le mois d'août, période pourtant réputée calme, que le courrier n'était pas distribué le jour même, faute de temps.

Concernant les horaires de la loge, depuis 1979, celle-ci était ouverte toute la journée, or une récente note du Syndic précise qu'à partir de janvier 2016, la loge ne devrait être plus ouverte qu'une heure le matin et une heure l'après midi, soit de 11h à 12h et de 18h à 19h, mais ~~une~~ suite à une décision récente de la copropriété, Mme de Barros gardera ses fonctions jusqu'à fin mars 2016.

D'autre part, dans un souci d'économie, l'OGIF et la copropriété auront à se prononcer dans quelques mois sur le choix d'un seul gardien, ou un gardien + une personne à mi temps.

Du fait de la complexité de l'immeuble, des 1.500 résidents qui y habitent, des tâches variées incombant aux gardiens, des nombreuses réparations qu'il y aura à prévoir -car le Vallona vieillit- nous sommes persuadés qu'il y a nécessité de conserver un couple de gardiens, et d'avoir la loge ouverte la journée entière ; c'est la raison pour laquelle l'ARV a décidé de lancer cette pétition à l'ensemble des résidents, car nous sommes tous concernés.

En effet, certaines questions se posent :

- Où et comment joindre le gardien en cas de problème urgent ?
- Qui recevra les entreprises devant assurer des travaux au Vallona ?
- Qui gèrera les appels téléphoniques ?
- A qui s'adresseront les résidents par exemple pour une clé perdue ? une barrière qui ne s'ouvre pas ? une fuite d'eau ?

Si comme nous, vous êtes persuadés qu'il faille dès maintenant un couple de gardiens comme cela a toujours été le cas, une ouverture de la loge la journée entière, et le maintien des services rendus aux résidents, alors :

MOBILISONS NOUS, VENEZ NOMBREUX SIGNER LA PÉTITION

en indiquant vos noms, numéros de bâtiment et signature (cette feuille de pétition est à remplir à la loge et sera à votre disposition pour une période d'environ 1 mois). Des membres de l'ARV passeront si besoin à votre domicile afin de recueillir votre signature.

A l'issue de cette période, cette pétition sera adressée à la Direction Générale de l'OGIF.

Les autres associations de l'immeuble (Grandir Ensemble92, la FCS92 et le Relais Accueil du Vallona) s'associent bien volontiers à notre démarche et à nos inquiétudes.

ACTIVITÉS SPORTIVES :

Celles-ci reprendront progressivement à partir du 19 septembre ; la plaquette concernant les activités sera distribuée d'ici peu.

RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS POUR LA SAISON 2015/2016 :

En 2015, plus de 110 résidents nous ont accordé leur soutien.

Si vous appréciez et soutenez nos actions, merci de bien vouloir déposer dans la boîte ARV située au n°14, votre bulletin d'adhésion à découper, ainsi qu'un chèque de seulement 10 € par famille.

L'ARV ne trouve en effet sa force et sa motivation que dans le nombre de ses adhérents.

-----à découper-----

BULLETIN D'ADHÉSION 2015 / 2016

(L'adhésion couvre la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016)

J'adhère à l'ARV et lui apporte mon soutien.

Ci-joint chèque de 10 €uros (par famille) libellé à l'ordre de l'ARV *

Nom, prénom :

Bâtiment :

Téléphone :

E mail :

* chèque à mettre sous enveloppe à déposer dans la boîte ARV (au 14)